

**INSCRIPTION au LYCÉE EIFFEL**  
**en SECTION DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

Merci d'apporter le plus grand soin pour remplir les documents.  
Merci d'écrire le plus lisiblement possible.

→ **Liste des documents à rendre (dûment complétés) :**

- ↳ La fiche d'inscription " année scolaire 2024-2025 ".
  - ↳ Copie de la carte d'identité (**àagrafer au dos de la fiche d'inscription**).
  
- ↳ La fiche infirmerie (+ **1 photo**).
- ↳ La fiche de renseignement en cas d'urgence.
  
- ↳ La fiche intendance + **1 photo**, + **RIB àagrafer en bas à gauche**,  
+ **le chèque de demi-pension (élèves au ticket)**.

**Étudiants en 1<sup>ère</sup> année :**

- ↳ Copie du relevé de notes du Baccalauréat [**à remettre au professeur référent à la rentrée**]

**STS1 MSS EOLIEN : certificat médical d'aptitude aux travaux en hauteur.**

**RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION :**

- **Dépôt au Lycée (jusqu'au mercredi 10 juillet 2024 inclus)**.

Ou

- **Par voie postale** : Lycée Gustave Eiffel  
Bureau des inscriptions  
15, Avenue Champollion  
BP 17430  
21074 DIJON CEDEX

***Pendant la période de fermeture du lycée : (à partir du 11 juillet 2024)  
les dossiers doivent être envoyés par voie postale.***

## FICHE D'INSCRIPTION :

STS  1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année <sup>(1)</sup>

APPRENTI   
Formation par alternance

Redoublant :

Cocher la case correspondante

Électrotechnique

### CIEL

### Maintenance des Systèmes

- Option A - Informatique et réseaux  Option A - Systèmes de production  
 Option B - Électronique et réseaux  Option C - Systèmes éoliens

Nom : ..... (agrafer la copie de la carte d'identité au verso)

(Tous les) Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à ..... Dpt : / /

(1)  Garçon  Filles Nationalité : .....

Régime : (1)  Interne - Externé (prend les petits déjeuners, déjeuners et dîners au lycée mais n'y dort pas)  
 Demi-pensionnaire  Externe

Scolarité :

**Langue Vivante (1)**  Anglais

Scolarité de l'année précédente (2023 / 2024) : Formation : .....

Nom de l'établissement : ..... Ville : ..... Dpt. ....

Dernier diplôme : ..... spécialité : .....

(1)  préparé  obtenu année : .....

### Coordonnées personnelles de l'étudiant ( si majeur)

Adresse : .....

.....

 (fixe) ..... Portable .....

Courriel : .....

ANNÉE SCOLAIRE : 2024 / 2025

## SITUATION DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

### Représentant légal 1

À contacter en priorité  Père  Mère  Autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

 (domicile) : .....

Portable : .....

Accepte les SMS pour être informé(e) en temps réel des absences et autres événements importants ou urgents concernant la scolarité de son enfant :  oui  non

Autorise à communiquer son adresse postale et son courriel aux associations de Parents d'élèves siégeant au Conseil d'administration :  oui  non

Profession et Catégorie Sociale : code / \_ / \_ / \_ Voir la liste des PCS (jointe)

### Représentant légal 2

À contacter en priorité  Père  Mère  Autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

 (domicile) : .....

Portable : .....

Accepte les SMS pour être informé(e) en temps réel des absences et autres événements importants ou urgents concernant la scolarité de son enfant :  oui  non (1)

Autorise à communiquer son adresse postale et son courriel aux associations de Parents d'élèves siégeant au Conseil d'administration :  oui  non (1)

Profession et Catégorie Sociale : code / \_ / \_ / \_ Voir la liste des PCS (jointe)

Date : .....

Signature(s) du (des) représentant (s) ou Signature de l'élève majeur

(1) Cocher la case correspondante.

## Professions et Catégories Sociales - PCS

|    |  |
|----|--|
| 10 | <b>Agriculteurs exploitants</b> : cultivateur, viticulteur, horticulteur, fermier, métayer, entrepreneur de travaux agricoles (-10 salariés)   |
| 21 | <b>Artisans</b> : boulanger, pâtissier, boucher, maçon, plombier, menuisier, mécanicien, coiffeur, teinturier ...  |
| 22 | <b>Commerçants et assimilés</b> : tout commerce ou prestataire de service : (-10 salariés) épicier, cafetier, restaurateur, hôtelier, forain, libraire, agent immobilier ...   |
| 23 | <b>Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus</b>   |
| 31 | <b>Professions libérales</b> : médecin, pharmacien, dentiste, avocat, architecte, notaire, expert comptable ...  |
| 33 | <b>Cadres de la fonction publique</b> : magistrat, inspecteur, officier, administrateur, attaché ...   |
| 34 | <b>Professeurs, professions scientifiques</b> : proviseur, principal, professeur agrégé ou certifié, conseiller d'orientation, pharmacien ou médecin salarié, ...  |
| 35 | <b>Professions de l'information, des arts et des spectacles</b> : journaliste, écrivain, bibliothécaire, danseur, comédien...  |
| 37 | <b>Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</b>   |
| 38 | <b>Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</b>  |
| 42 | <b>Instituteurs et assimilés</b> : professeurs des écoles, de lycée professionnel, d'enseignement général des collèges, conseillers principaux d'éducation, moniteurs d'école de conduite...   |
| 43 | <b>Professions intermédiaires de la santé et du travail social</b> : puéricultrice, infirmier, assistant de service social, préparateur en pharmacie, éducateur spécialisé, sage-femme ...   |
| 44 | <b>Clergé, religieux</b>   |
| 45 | <b>Professions intermédiaires administratives de la fonction publique</b> : contrôleur des impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés, autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes), inspecteur de police, adjudant ... |
| 46 | <b>Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</b> : assistant de direction, interprète, traducteur, photographe ...  |
| 47 | <b>Techniciens</b> : dessinateur industriel, analyste programmeur, géomètre....  |
| 48 | <b>Contremaîtres, agents de maîtrise</b> : conducteur de travaux, chef de chantier...  |
| 52 | <b>Employés civils et agents de service de la fonction publique</b> : Aide soignant, ambulancier, agent administratif, commis, agent de service, préposé ...   |
| 53 | <b>Policiers et militaires</b> : gendarme, pompier, agent de police, agent de sécurité ...   |
| 54 | <b>Employés administratifs d'entreprise</b> : secrétaire, guichetier, standardiste, hôtesse d'accueil, employé ...   |
| 55 | <b>Employés de commerce</b> : vendeur, caissier, pompiste ...  |
| 56 | <b>Personnels des services directs aux particuliers</b> :  |
| 62 | <b>Ouvriers qualifiés de type industriel</b>   |
| 63 | <b>Ouvriers qualifiés de type artisanal</b> : jardinier, ouvrier d'art,...   |
| 64 | <b>Chauffeurs</b> : conducteur routier, de transport en commun, taxi, livreur, coursier  |
| 65 | <b>Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport</b>   |
| 67 | <b>Ouvriers non qualifiés de type industriel</b>   |
| 68 | <b>Ouvriers non qualifiés de type artisanal</b>  |
| 69 | <b>Ouvrier agricole</b> : marin pêcheur, bûcheron, berger ...  |
| 71 | <b>Retraités agriculteurs exploitants</b>  |
| 72 | <b>Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>   |
| 74 | <b>Anciens cadres</b>  |
| 75 | <b>Anciennes professions intermédiaires</b>  |
| 77 | <b>Anciens employés</b>  |
| 78 | <b>Anciens ouvriers</b>  |
| 83 | <b>Militaires du contingent</b>  |
| 84 | <b>Élèves étudiants</b>  |
| 85 | <b>Personne sans activité professionnelle &lt; 60 ans (sauf retraités)</b>   |
| 86 | <b>Personne sans activité professionnelle &gt; 60 ans (sauf retraités)</b>   |
| 99 | <b>Non renseigné</b> : inconnue ou sans objet  |



# LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

## CALENDRIER ET HORAIRES DE RENTRÉE

### ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

| NIVEAU DE SCOLARITÉ  | ACCUEIL DES INTERNES  | ACCUEIL ET CONSTITUTION DES CLASSES                           | HORAIRE DE DÉBUT DES COURS   |
|--|---|---|--|
| SECONDE  | lundi 02 septembre<br>de 8h30 à 9h45<br><i>Réunion des familles<br/>d'internes de 9h15 à<br/>9h45</i> | lundi 02 septembre<br>de 9h45 à 12h00<br>Professeur Principal | Début des cours <b>lundi<br/>02 septembre à partir<br/>de 14h00</b>          |
| Assemblée des parents des élèves de seconde :<br>lundi 02 septembre 2023 à 17h00 |   |   |  |
| CPGE<br>CLASSES<br>PRÉPARATOIRES AUX<br>GRANDES ÉCOLES                           | lundi 02 septembre<br>de 8h00 à 8h45  | lundi 02 septembre<br>de 9h00 à 11h00<br>Professeur Référent  | lundi 02 septembre<br>à partir de 13h en<br>fonction de l'emploi du<br>temps |

| NIVEAU DE SCOLARITÉ                            | ACCUEIL DES INTERNES                   | ACCUEIL ET CONSTITUTION DES CLASSES                            | HORAIRE DE DÉBUT DES COURS  |
|--|--|--|---|
| PREMIERE                                       | lundi 02 septembre<br>de 13h30 à 14h45 | lundi 02 septembre<br>de 15h00 à 17h00<br>Professeur Principal | Début des cours <b>mardi<br/>03 septembre</b>                           |
| TERMINALE                                      |  |  |   |
| STS<br>SECTION DE<br>TECHNICIENS<br>SUPÉRIEURS |  | lundi 02 septembre<br>de 10h00 à 12h00<br>Professeur Référent  | Début des cours <b>lundi 02<br/>septembre à partir de 14<br/>heures</b> |

Le Proviseur

# ANNÉE SCOLAIRE 2024 – 2025



## FICHE INTENDANCE

NOM DE L'ELEVE : ..... Prénom : .....

CLASSE (niveau de classe à la rentrée 2024)

QUALITÉ : cocher la formule choisie

**Demi pensionnaire (Attention : nombreux cours le mercredi AM)**

5 jours au forfait 250.60 € / trim\*

4 jours au forfait 213.36 € / trim\*

(choix modifiable jusqu'à fin septembre)

lu    ma    me    je    ve

Ticket (repas à l'unité) 4.85 € / repas

Externe

**Attention** : tout trimestre au forfait est dû dans sa totalité.

Les changements de qualité peuvent se faire, sur autorisation du chef d'établissement, AU COURS DU 1er TRIMESTRE, à l'adresse [gest.0211033j@ac-dijon.fr](mailto:gest.0211033j@ac-dijon.fr)

**ELEVE BOURSIER**       oui       non       attente de décision  
(bourse nationale de lycée)

**ADRESSE POSTALE DE L'ELEVE** : .....

**Code Postal et commune** : .....

**Portable (élève majeur uniquement)** : .....

**NOM du RESPONSABLE FINANCIER** : .....

**ADRESSE POSTALE** : .....

**Tél. fixe** ..... **portable** .....

**Courriel** : .....

**Souhaitez-vous recevoir tous les documents relatifs à votre enfant (factures, notifications de bourse, relances factures...) par mail ?**  oui       non

En cas de séparation ou de divorce, l'application de facturation ne permet pas le partage des frais scolaires. Les factures trimestrielles seront adressées au représentant financier ci-dessus, à charge pour les parents de s'en répartir ensuite le règlement.

**Relevé d'identité bancaire du responsable financier uniquement à joindre obligatoirement pour le paiement des bourses ou tout remboursement**

# FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

L'accès à la restauration se fait avec le **QR code** disponible sur le téléphone avec l'application **Myturbo**self – après inscription

## ÉLÈVES AU FORFAIT (INTERNES / DP)

- Les factures sont trimestrielles (octobre – février – avril)
- Le paiement se fait **à réception de la facture** :
  - via le télépaiement <https://teleservices.education.gouv.fr/eds/accueil>
  - par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Eiffel
  - à l'intendance du lycée (CB ou espèces)
- Un paiement échelonné est possible sur demande par mail à [gest.0211033j@ac-dijon.fr](mailto:gest.0211033j@ac-dijon.fr)

## ÉLÈVES AU TICKET

La **réservation préalable des repas** est obligatoire via l'application MyTurboSelf disponible sur smartphone ou sur le site du lycée.

La réservation se fait après inscription (avec le numéro de la carte de self) sur l'application avec un identifiant et un mot de passe. Le repas doit être réservé au plus tard la veille jusqu'à minuit. Il est conseillé de réserver sur plusieurs jours à l'avance.

- Le compte de restauration de l'élève doit être approvisionné dès la rentrée : **joindre obligatoirement un chèque de 48.50 € - soit 10 repas – encaissé dès réception**
- En cas de départ définitif, la somme restant sur le compte sera remboursée par virement bancaire
- **Modalités pour créditer le compte :**
  - Par CB sur l'application MyturboSelf (sur smartphone ou via le site du lycée)
  - Par virement **IBAN : FR76 1007 1210 0000 0010 0506 082 / BIC : TRPUFRP1**
  - Par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Gustave Eiffel et déposé au service de l'intendance

## CAISSE DE SOLIDARITÉ

Les familles, les élèves rencontrant des difficultés pour faire face aux dépenses de scolarité et de vie scolaire sont invités à contacter tout au long de l'année le service de l'Intendance, par téléphone, mail [gest.0211033j@ac-dijon.fr](mailto:gest.0211033j@ac-dijon.fr), sur place et/ou l'assistante sociale (Mme KONATÉ) afin de constituer un dossier de demande d'aide (directe ou prestation en nature). Ils peuvent aussi adresser leur demande au CROUS Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : <https://www.crous-bfc.fr/>



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Établissement scolaire :

Classe :

Ce document contient des renseignements médicaux, merci de le transmettre à l'infirmier de l'établissement sous pli cacheté. Un courrier avec des informations médicales confidentielles sous pli cacheté à l'attention des services de secours peut également être joint à la présente :  
courrier joint :  Oui  Non

**Photo  
à  
agrafer**

## FICHE INFIRMERIE

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Né(e) le :** .....

### VACCINATIONS :

**Exclusivement** pour les élèves qui intègrent l'établissement, joindre une photocopie **nominative** des pages «Vaccinations » du carnet de santé. (article L.3111-2 du code de la santé publique).

**NOM et numéro de téléphone du médecin traitant :** .....

- **Votre enfant porte-t-il des lunettes?**  Oui  Non

Si **OUI**, date de la dernière consultation chez l'ophtalmologue :

- **Votre enfant a-t-il des problèmes d'audition connus?**  Oui  Non

Si **OUI**, nom du médecin ORL qui le suit :

- **Votre enfant suit-t-il un traitement médical régulier?**  Oui  Non

Si **OUI**, lequel? :

- **Votre enfant bénéficie-t-il d'un suivi particulier?**  Oui  Non

(Ex. : Psychologique, pédopsychiatrique, orthophonique, kinésithérapique, ergothérapique)

Merci de préciser le nom du professionnel ou la structure qui suit votre enfant:

- **Votre enfant bénéficie-t-il d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS)?**  Oui  Non
- **Votre enfant souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?**  Oui  Non

(asthme, allergie, épilepsie, diabète, mucoviscidose, drépanocytose, traitement de longue durée)

### Dans ce cas, merci de prendre contact avec le personnel de santé de l'établissement.

S'il a bénéficié d'un PAI l'an passé, souhaitez-vous le reconduire pour l'année scolaire à venir?  Oui  Non

- **Indications complémentaires sur la santé de votre enfant qu'il vous semble important de porter à la connaissance du personnel de santé de l'établissement :**

**En cas d'urgence et d'obligation de transférer mon enfant dans le centre hospitalier le mieux adapté, j'autorise qu'il puisse être transporté seul dans un véhicule envoyé par le service de régulation du SAMU. Je serai très rapidement prévenu(e) de ce transfert par un personnel de l'établissement scolaire dans lequel est scolarisé mon enfant. J'assurerai sa sortie de l'hôpital.**

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Signature du responsable légal n°1

et / ou

Signature du responsable légal n°2

A ..... le .....

A ..... le .....

Vos données sont collectées par l'établissement

Le responsable de traitement est le chef d'établissement. Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : informer les personnels de santé de l'établissement et, le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'élève. D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement. Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique [dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr) ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données - 10 rue de la Convention - 25030 BESANCON Cedex. Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>. Cette fiche est conservée pendant 2 ans par l'établissement et sera détruite (BO du 16 juin 2005 relatif à l'archivage).

## Fiche de renseignements en cas d'urgence

### Identité de l'élève

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Adresse : .....

N° de téléphone portable de l'élève majeur : .....

### Identité des responsables légaux :

#### Responsable légal n°1 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse du responsable légal n°1: .....

N° de téléphone portable : .....

#### Responsable légal n°2 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse du responsable légal n°2:.....

N° de téléphone portable : .....

### En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les responsables légaux le plus rapidement possible.

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de récupérer votre enfant dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer (réponse obligatoire)

1 : ..... 2 : ..... 3 : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital ou le service de soins le mieux adapté, déterminé par le SAMU-centre 15.

Les responsables légaux sont immédiatement avertis par l'école ou l'établissement scolaire.

Un élève mineur ne peut pas sortir de l'hôpital ou de service de soins sans être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal.

Votre enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé pour raison de santé) :  Oui  Non  
(Le PAI sera joint en cas de sortie ou de voyage scolaire)

Votre enfant a-t-il un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation pour situation de handicap) :  oui  non  
(Le PPS sera joint si besoin en cas de sortie ou de voyage scolaire)

Souhaitez-vous évoquer un point particulier sur la santé de votre enfant ?  oui  non

Si oui et /ou si votre enfant bénéficie d'un PAI et /ou d'un PPS, veuillez renseigner la fiche infirmerie confidentielle à remettre, sous enveloppe cachetée à l'attention du personnel infirmier,

Lors de la 1ère inscription dans l'établissement, merci de fournir la photocopie des vaccinations avec la fiche infirmerie confidentielle, sous enveloppe cachetée à l'attention de personnel infirmier de l'établissement,

Signature responsable légal n°1

Signature responsable légal n°2

Vos données sont collectées par l'établissement

**Lycée Gustave EIFFEL - DIJON**

Le responsable de traitement est le chef d'établissement. Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : informer les personnels de santé de l'établissement et, le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'élève. D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement. Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique [dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr) ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données - 10 rue de la Convention - 25030 BESANCON Cedex. Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>. Cette fiche est conservée pendant 2 ans par l'établissement et sera détruite (BO du 16 juin 2005 relatif à l'archivage)

## ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE : BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

Étudiants du **Lycée Eiffel**, votre établissement fait partie de nos partenaires privilégiés vous donnant droit à des avantages exclusifs.

**Découvrez dès maintenant votre appartement aux estudines Champollion et Cité des Vignes, à Dijon.**

**- 120€**

sur les frais locatifs\*  
*120€ offered on rental fees\**



### **PARTNER SCHOOL: GET A SPECIAL DEAL**

*Students of the Lycée Eiffel, your school is one of our privileged partners giving you exclusive benefits.  
Discover now your apartment at estudines Champollion and Cité des Vignes.*

Plus de 100 résidences pour étudiants et stagiaires

*More than 100 residences for students and interns*

**estudines.com**



# RÉSIDENCE SAINT-EXUPÉRY

ÉTUDIANTS & JEUNES ACTIFS

à partir de  
**445€**  
sans frais de  
dossier



## SAINT-EXUPÉRY

70, bd. des Martyrs de la Résistance,  
Dijon



100 résidences  
65 villes étudiantes  
12 000 logements



À proximité des  
universités et grandes  
écoles



Loyer sans surprise et  
wifi inclus



Démarche de  
développement  
durable



07 63 23 58 50



[www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

## LES SERVICES NEMEA APPART'ETUD

### SERVICES GRATUITS\*

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Service d'accueil   | Salle commune   | Coworking   | Cuisine partagée  |
|  |  |  |  |
| Wifi  | Salle de sport  | Coach sportif   | Parking   |
|  |  |  |  |
| Netflix   | Animations  | Babyfoot  | Kit vaisselle   |
|  |  |  |  |
| Local à vélo  | Résidence sécurisée   | Logements parents   | Prêt kit ménage   |

### SERVICES DE CONFORT\*\*

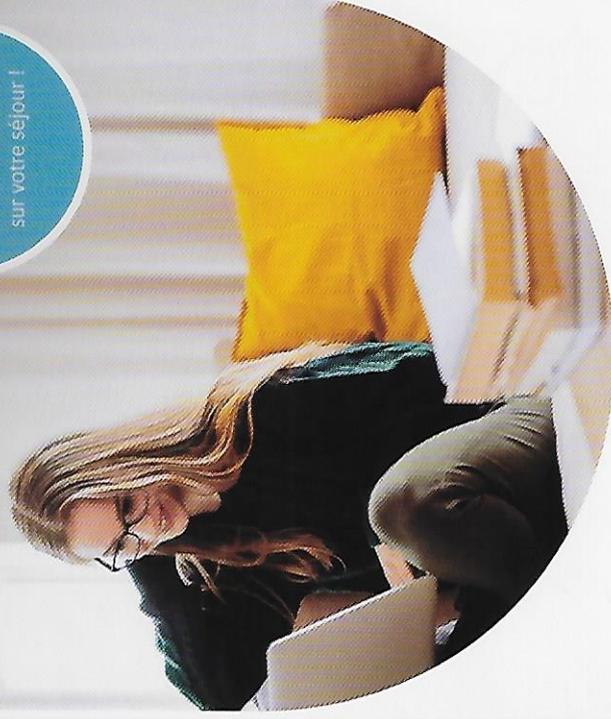
- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Location TV   | Petit-déjeuner  | Panier Fraicheur  | Laverie   |
|  |  |  |   |
| Location de linge   | Service ménage  | Distributeur Snacking   |   |

\*selon descriptif de résidence.  
\*\* tarifs affichés en résidence.

## LES AVANTAGES LOCATAIRES NEMEA

Découvrez la France à prix réduits grâce aux résidences vacances Nemea et Nemea Appart'hotel !

**20%**  
DE REMISE  
sur votre séjour !



# NEMEA

## APPART'ETUD

### CONTACTEZ NOUS !

☎ 05.57.92.25.22

✉ [apparttud@nemea.fr](mailto:apparttud@nemea.fr)

🌐 [www.nemea-apparttud.fr](http://www.nemea-apparttud.fr)

## RÉSIDENCE ÉTUDIANTE NEMEA DIJON EIFFEL

À PARTIR DE

**509€**/MOIS TTC



## RÉSIDENCE DIJON EIFFEL

Logements disponibles :

• T1 - 18m<sup>2</sup> | • T1 BIS - 24m<sup>2</sup> | T2 - 30m<sup>2</sup>

📍 8-12 rue Chanoine Vinceneux 21000 DIJON

☎ 06.75.62.19.77

✉ [dijon.eiffel@nemea.fr](mailto:dijon.eiffel@nemea.fr)

## LES + DE LA RÉSIDENCE



Accueil



Salle commune



Coworking



Wifi



Animations



Salle de sport



Coach sportif



Cuisine partagée



Netflix



Babyfoot



Kit vaisselle



Prêt Kit ménage



Parking



Petit-déjeuner



Laverie



Location de linge

\*services payants

Idéalement pensées pour les étudiants, stagiaires, et jeunes actifs, les résidences Nemea sont à proximité des plus grandes écoles de Dijon.



- LYCÉE GUSTAVE EIFFEL
- C.U.C.D.B
- UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
- CHU, IUT
- COURS GALIEN

# DIJON



## RÉSIDENCE LE CLOS MORLOT

En partenariat avec le lycée Gustave Eiffel, la résidence Clos-Morlot est située à proximité du centre historique. Ce quartier accueille un grand nombre d'étudiants et est un centre de vie animé et agréable. Les studios pour 1 personne ont une superficie allant jusqu'à 23m<sup>2</sup>. Le logement est meublé et équipé. De plus, nous vous offrons une connexion internet haut débit dans toute la résidence.

À PARTIR DE

**485€**/mois

**NEO RESID**  
UNE MARQUE DU GROUPE  
KAUFMAN & BROAD

## À PROXIMITÉ

- LYCÉE CARNOT ET LYCÉE EIFFEL
- TRAMWAY T1 À 450M
- UFR DE BOURGOGNE
- SUPERMARCHÉ À 500M
- PROCHE DE TOUS COMMERCES





## NOS SERVICES

- Espace détente
- Bureau d'accueil
- Ménage des parties communes
- Wifi
- Prêt d'électroménager
- Laverie
- Réception des colis



## HINDE ZAROUAL

4 Rue Dr Jean Baptiste Morlot, 21000 Dijon

[dijon@neoresid.com](mailto:dijon@neoresid.com)

06 26 93 68 30

[www.neoresid.com](http://www.neoresid.com)